

travaillaient pas entrain chaque semaine dans le même établissement. J'ai appris que c'était un asile de vieillards.

La création d'emplois de ce genre n'est qu'un prétexte à la nomination d'une foule d'agents secrets postés à des points stratégiques un peu partout au pays. La situation serait sans doute bien meilleure si le Gouvernement employait autant de temps et d'énergie à trouver des emplois aux chômeurs qu'à déterminer pourquoi les gens ne travaillent pas.

Le Gouvernement ne peut nous soumettre, semble-t-il, un vaste programme d'ensemble qui apporterait une solution durable au grave problème du chômage. Il préfère s'en remettre à l'assurance-chômage. Le ministre a sans doute laissé entendre que le chômage l'inquiète et je veux bien croire qu'il rêve à quelque chose au sujet de ce problème; mais je lui dirai que les rêves ne deviennent réalité que lorsqu'on en vient à appliquer des idées d'ordre pratique. Et l'une des idées qui seraient le plus d'ordre pratique serait de faire en sorte que les chômeurs du pays aient du travail.

L'inquiétude et les manifestations du parti conservateur à l'égard des chômeurs du pays m'a tout d'abord amusé, puis tout à fait surpris. Rares sont les députés qui ont oublié les efforts qu'a tentés ce parti en vue de régler une situation semblable au pays, il n'y a pas bien des dizaines d'années. Mais, chose certaine, rien ne plairait autant aux libéraux, dans le moment, que de confier encore une fois au parti tory ce malheureux gâchis.

La seule véritable consolation qu'ont les chômeurs canadiens, c'est de savoir que le parti tory n'est pas actuellement en mesure de prendre le pouvoir. Quand je parle d'emplois, je songe à ceux que le parti tory a donnés aux chômeurs au début des années 30. A cette époque, on aménageait les voies ferrées en se servant du pic, de la pelle et de la brouette. A Saskatoon, par exemple, on employait des gens au dépot municipal à aplatir des boîtes de fer blanc et en faire des ballots. Nous ne voulons pas qu'on crée des emplois de ce genre.

M. Knight: A \$5 par mois.

M. Bryson: Le genre d'emplois qu'il faut trouver, ce sont ceux qui seront à l'avantage de notre pays, qui seront une source de richesse et, partant, une source d'autres emplois. L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et d'autres honorables députés de notre groupe ont énuméré une longue liste d'entreprises répondant aux conditions que j'ai indiquées. Je n'ai pas l'intention de parler d'un sujet qu'ils ont déjà traité si bien et avec tant de compétence mais je mentionnerai cependant une

entreprise qui entrerait dans la catégorie que j'ai indiquée, soit, un pipe-line à gaz et à pétrole, aménagé aux frais de l'État et qui deviendrait un service d'utilité publique. Je ne veux pas dire que l'aménagement d'un tel pipe-line créerait plus de travail, que ce soit l'État ou l'entreprise privée qui s'en charge; mais je crois que les avantages économiques qui en résulteraient pour le pays dans l'avenir seraient considérables.

A mon avis, l'aménagement du barrage de la Saskatchewan-Sud serait une autre de ces entreprises. J'ai été surpris l'autre jour d'entendre l'honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) demander ce que la province de la Saskatchewan avait fait pour remédier au chômage.

Je ne me propose pas, monsieur l'Orateur, d'enfreindre votre décision de l'autre jour à ce sujet, mais je dirai que le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) sait tout aussi bien que moi ce qu'on fait en Saskatchewan pour combattre le chômage. Il sait tout aussi bien que moi que nous avons entrepris le programme d'immobilisations publiques le plus considérable de toute l'histoire de la province. En ce qui concerne le barrage de la Saskatchewan-Sud, nous n'en sommes plus au point où le Gouvernement promettait de se charger de tout l'aménagement. Nous avons quitté ce concept pour accepter de verser 33 millions de dollars pour installation complète de l'usine hydro-électrique, et encore 20 millions pour la construction du barrage lui-même.

C'est bel et bon de parler d'un programme d'immobilisations quand le Canada et les provinces y collaborent. Mais il ne faudrait pas faire de déclarations irréflechies voulant qu'une province ou l'autre de l'Ouest canadien soit en mesure d'entreprendre son propre programme de placements publics. Par exemple, sur les 65 millions que la province de Saskatchewan a consenti à affecter à l'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud, 75 p. 100 seraient destinés à l'achat d'acier, de ciment, de tuyauterie et d'autre matériel nécessaire. Par conséquent, 48 ou 49 millions de dollars sur le total de 65 millions passeraient de la Saskatchewan aux provinces de l'Est où l'on fabrique ces matériaux, tandis qu'il ne resterait que 25 p. 100 de ce montant en Saskatchewan même. Que personne ne prétende que c'est en dépensant des sommes considérables qu'une province en particulier, surtout dans l'Ouest, peut combattre le chômage par le fait même.

Je ne dis pas qu'il soit peu souhaitable que cet argent prenne la direction de l'Est canadien. Je dis que c'est une bonne chose, pourvu que le gouvernement fédéral et les provinces collaborent à un programme de